



Au sein du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du 92, le mouvement social de contestation de l'application de la loi de transformation de la Fonction Publique ne faiblit pas.

**Des agents contestent toujours la modification des règles de mobilité excluant la présence des organisations syndicales, qui jusque là, garantissait une équité de traitement, et font place au « recrutement » discrétionnaire des agents.**

Le 23 janvier 2020, 25 agents syndiqués et non syndiqués se sont réunis en Assemblée Générale afin de déterminer les actions qui se poursuivront jusqu'au jeudi 30 janvier (inclus), date de la prochaine AG :

- Boycott des réunions internes au service, exceptées les réunions où des partenaires sont conviés
- Maintien des réunions partenariales, avec communication sur le mouvement en cours (déclaration ou distribution de tracts)
- Reconstitution de l'entête suivante pour les courriers, mails et rapports « *Des agents du SPIP 92 dénoncent l'application zélée de la loi de transformation de la fonction publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité des agents. Nous sommes attachés aux valeurs de la Fonction Publique.* »
- Journée SPIP mort le jeudi 6 février 2020, jour de la tenue du Comité Technique Ministériel (report des convocations, pas d'utilisation du téléphone et de la boîte mails, pas de transmission de rapports – à l'exception des permanences).
- Appel à rassemblement devant la Direction de l'Administration Pénitentiaire le jeudi 6 février, jour de la tenue du Comité Technique Ministériel
- Prochaine AG le jeudi 30 janvier à 13h

**LE SPIP DU 92 RESTE DETERMINE A SE BATTRE POUR  
LE MAINTIEN D'UN TRAITEMENT EQUITABLE ENTRE  
TOUS LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE  
D'ETAT!**